



MARNE
Marlotte

République Française
Département SEINE ET

Commune de Bourron

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/10/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	16	23

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 10/10/2025
Et
Publication ou notification du :
10/10/2025

L'an 2025, le 8 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vitor, VALENTE Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 24/09/2025 et affichés à la porte de la Mairie le 24/09/2025.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. GANDON Jean-Charles, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, Mme SCHAPPACHER Karine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à M. DE FARIA CASTRO Custodio, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, Mme CERCEAU Christelle à Mme DUWEZ Nathalie, M. COLAS Christophe à M. HAGARD Stéphane, Mme GREMY Dominique à M. BUIRON Alain, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, M. PETIT Yves à Mme PACTON Stéphanie

A été nommé(e) secrétaire : Mme SCHAPPACHER Karine

CM2025_31 – Implantation d'un parking à vélo à la Gare de Bourron-Marlotte - Signature d'une convention

Monsieur le Maire explique que la Communauté d'Agglomération a sollicité la commune afin d'être autorisée à occuper une partie de son domaine public situé aux abords de la gare ferroviaire de Bourron-Marlotte.

En effet, la réalisation du Schéma Directeur Cyclable a révélé un besoin pressant de créer des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos dans les gares. La Communauté d'Agglomération s'est donc engagée auprès de Ile-de-France Mobilité, dans un projet d'aménagement de parkings vélos sécurisés aux abords des gares de son territoire ne disposant pas encore de ce type d'équipement.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'**autoriser** à signer une convention d'occupation temporaire du domaine public avec la Communauté d'Agglomération pour l'implantation d'un parking vélo Avenue Blaise de Montesquiou, sur les parcelles cadastrées F715 et F1028. Il précise que l'emprise est d'environ 35 m².

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **décide** à l'unanimité d'**autoriser** Monsieur le Maire à signer une convention d'occupation temporaire du domaine public pour une durée de dix années, reconductible par accord exprès, avec la Communauté d'Agglomération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,
Karine SCHAPPACHER

A Bourron-Marlotte, le 09/10/2025

Le Maire,
Vitor VALENTE



Publicité des actes de la commune par voie électronique le 10/10/2025